



Rapport annuel 2024

L'infrastructure suisse de demain – créée par
les talents d'aujourd'hui.

infra suisse



08

Formation initiale

Coup d'envoi pour la révision de la formation initiale du champ professionnel « Construction de voies de communication »

03 Editorial

04 Rétrospective

08 Formation initiale

12 Entretien avec Christoph Zaugg

15 Formation professionnelle supérieure

16 École professionnelle de constructeurs de voies de communication

19 Perspectives

22 Comité et Secrétariat

24 Membres

27 Dates

Editorial

Construire avec et pour les générations : le changement est entre nos mains

Le secteur suisse de la construction d'infrastructures se caractérise par son dynamisme, dans un contexte exigeant. Numérique, objectifs climatiques, manque de main-d'œuvre et cadre réglementaire comptent parmi les principaux défis actuels. Cependant, une chose est claire : le changement ne s'opèrera pas de lui-même, nous devons le prendre en main. Infra Suisse s'engage pour préserver des infrastructures performantes, innovantes et durables.

Une fiabilité à préserver

Nos infrastructures modernes sont la colonne vertébrale de la Suisse. Des voies de communication dysfonctionnelles entravent la mobilité des personnes et des biens. Loin d'aller de soi, cette réalité constitue un défi pour toutes et tous. Qualité, innovation et durabilité deviennent des exigences incontournables pour les entreprises, les équipes de conception et les pouvoirs adjudicateurs, qui doivent désormais mettre au point des solutions communes.

La main d'oeuvre, le pilier d'une branche solide

La Suisse peut s'appuyer sur un secteur de la construction d'infrastructures de haut vol, notamment du point de vue international. Nous ne devons toutefois pas nous reposer sur nos lauriers, car aucun progrès n'est possible sans une main-d'œuvre possédant une formation de qualité.

Le nombre d'apprenti/es et de formations continues dans la construction de voies de communication est en légère progression. Cette évolution est nécessaire, car l'avenir de la branche est menacé par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il est plus important que jamais de former de nouvelles recrues dans nos métiers et de proposer des conditions attractives pour retenir nos talents actuels. Infra Suisse défend par conséquent une formation professionnelle axée sur la pratique et des formations continues ciblées, afin de

L'avenir de la construction d'infrastructures exige de préserver les compétences existantes et d'en développer de nouvelles. À cet égard, une étroite coopération entre la sphère économique, le monde politique et le secteur de la formation est indispensable.

garantir la compétitivité de la branche à long terme.

La formation, clé du succès

La révision de la formation dans le domaine professionnel de la construction de voies de communication est une étape clé pour l'avenir. Des plans d'études axés sur la pratique, des méthodes d'apprentissage numériques modernes et des offres de formation continue seront les garants de la solidité de la branche face aux défis à venir. Nous impliquons activement les entreprises dans la révision de la formation initiale, afin de pouvoir initier le changement là où il est nécessaire : à la racine.

La coopération, facteur de réussite

L'avenir de la construction d'infrastructures exige de préserver les compétences existantes et d'en développer de nouvelles. À cet égard, une étroite coopération entre la sphère économique, le

monde politique et le secteur de la formation est indispensable. Le rapport annuel 2024 fait la lumière sur ce dernier. Infra Suisse s'engage avec ferveur pour la défense des intérêts de ses membres et de la branche : c'est seulement en joignant nos forces que nous pourrions poser les jalons d'infrastructures performantes, durables et innovantes.

Nos membres, nos partenaires et toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de la construction d'infrastructures apportent quotidiennement une précieuse contribution au bon fonctionnement de ce pilier économique et social. Leur engagement est crucial pour la réussite future de notre branche.

Meilleures salutations,

Christian Wasserfallen
Président
Infra Suisse

Adrian Dinkelmann
Directeur
Infra Suisse

La coopération, clé de la transformation

Le pionnier Henry Ford a non seulement marqué l'histoire de l'automobile, mais aussi celle de la culture du management et de la coopération : « se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est une réussite », disait-il. Un triptyque qui pourrait parfaitement résumer l'année écoulée pour Infra Suisse.

Se réunir pour commencer

Comme le veut la tradition, l'année s'est ouverte avec la Infra-Tagung au Palais de la culture et des congrès de Lucerne. Nous avons à cette occasion élargi notre réflexion en suivant le fil conducteur de l'intitulé de la manifestation : « Sommes-nous dépassés ? ». Des conférences passionnantes de sportifs de haut niveau et de sauveteurs aériens nous ont ouvert de nouvelles perspectives. Lors d'une table ronde engagée, le juge administratif fédéral Marc Steiner et les participant/es ont soulevé des questions essentielles pour la branche. Le message était clair : pour surmonter les nombreux défis actuels et à venir, et ne pas nous laisser dépasser, nous devons miser sur une étroite collaboration entre tous les prestataires de services.

Rester ensemble pour progresser

Continuité et progrès ne sont pas contradictoires. Les plateformes d'échange avec les maîtres d'ouvrage sont essentielles pour définir des objectifs communs et les mettre en œuvre de façon adaptée à la pratique. Nous avons pu le constater dans le cadre des échanges avec l'Office fédéral des routes (OFROU) au sujet des dispositions relatives aux substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS). Après l'interdiction soudaine d'utiliser des PFAS dans les chantiers

Le message était clair : pour surmonter les nombreux défis actuels et à venir, et ne pas nous laisser dépasser, nous devons miser sur une étroite collaboration entre tous les prestataires de services.

d'infrastructure à l'été 2024, les entreprises exécutantes ont rencontré des difficultés considérables. Infra Suisse a immédiatement pris contact avec la direction de l'OFROU et a été entendu. L'administration fédérale a fait preuve de compréhension face aux préoccupations de la branche et a modifié ses dispositions. Les associations professionnelles et les entreprises travaillent actuellement à l'élaboration d'une solution pragmatique et applicable. De nouvelles mesures devraient être présentées au cours de l'été 2025. Selon les déclarations de l'OFROU, le secteur économique est activement sollicité pour participer à la mise en œuvre de solutions fiables.

Travailler ensemble pour réussir

Représenter efficacement les intérêts de nos membres exige de faire preuve de finesse, d'adopter un esprit de consensus et de mettre en œuvre une culture de la coopération. Les besoins croissants

en matière de mobilité et les exigences de plus en plus élevées vis-à-vis des infrastructures montrent bien que les investissements dans le développement et l'entretien de notre système de transports ne vont pas de soi. Les difficultés telles que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la complexité des procédures d'autorisation et les nouveaux modèles de coopération, ainsi que le soutien politique aux investissements exigent d'adopter une approche commune. La solution réside dans la collaboration : c'est ainsi que nous pourrions améliorer notre efficacité, promouvoir l'innovation et assurer notre réussite à long terme.



Marché

Les défis des marchés publics

L'application de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) en vigueur depuis le 1er janvier 2021 demeure un véritable défi pour la branche. Bien que ce texte offre des bases juridiques et que la plupart des cantons aient adopté l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), le changement de paradigme peine à se mettre en place. Le moniteur des adjudications, conçu avec construction suisse et les associations partenaires, confirme ce que nous observons quotidiennement dans le travail de l'association. La définition de critères d'adjudication clairs, efficaces et en adéquation avec la pratique demeure difficile, notamment au regard de la dimension économique et sociale du développement durable.

Si cette forme de collaboration est déjà courante à l'international, elle n'en est qu'à ses balbutiements en Suisse.

De nouveaux modèles de coopération dans le secteur de la construction

La transformation du secteur de la construction se traduit également au niveau des modèles de contrat utilisés dans le cadre des projets complexes et de grande ampleur. Le cahier technique SIA 2065 « Planifier et construire en alliances de projet » publié en août 2024 propose un nouveau cadre de collaboration plus étroite entre les partenaires des projets. Le modèle prévoit que les maîtres d'ouvrage, les concepteurs et les entreprises exécutantes partagent les risques et les opportunités associés au

projet. Si cette forme de collaboration est déjà courante à l'international, elle n'en est qu'à ses balbutiements en Suisse. De premiers projets pilotes ont été lancés ces derniers mois. Infra Suisse accompagne attentivement cette évolution et entend s'impliquer activement dans la suite des opérations.



Politique

Refus de l'aménagement des routes nationales : l'infrastructure reste dans le viseur

L'année écoulée a été marquée par la votation relative à l'aménagement des routes nationales. Le 24 novembre 2024, la population suisse a refusé la proposition qui aurait permis d'éliminer les goulets d'étranglement et d'adapter le réseau de transport aux besoins actuels. Avec les associations partenaires, Infra Suisse s'engage en faveur de cet investissement dans des infrastructures performantes.

Il convient de maintenir en bon état le système de transport et de renforcer sa performance à long terme.

Nous devons accepter le refus signifié par la population suisse. Cependant, la Confédération, les cantons et les communes sont toujours tenus d'assurer l'entretien et le développement des voies existantes de façon à répondre aux besoins. Il convient de maintenir en bon état le système de transport et de renforcer sa performance à long terme. Les défis dans le domaine de la mobilité persistent et il demeure impératif de trouver des solutions durables.

Environnement réglementaire

Révision du code des obligations : une réussite pour le secteur de la construction

Les associations engagées du secteur de la construction se félicitent des résultats obtenus lors de la révision du code des obligations. La suppression du délai de réclamation et l'augmentation du délai de prescription à dix ans ont été empêchées. Le réseau de construction suisse et les associations membres ont réussi à mettre en évidence de façon convaincante les conditions-cadres nécessaires pour la branche. La proposition de loi a été adoptée lors de la votation finale de la session d'hiver 2024 et son entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2026.

SIA 118 : un processus de révision pour des règles contractuelles claires et axées sur la pratique

La norme SIA 118 « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction » est devenue une véritable référence. Largement appliquée dans la construction d'infrastructures en Suisse, elle contient des règles contractuelles élaborées de façon paritaire. Dix ans après la dernière refonte, la commission de normalisation, où siège Tobias Meschenmoser, qui est également membre de notre comité directeur, a lancé une révision en profondeur. Infra Suisse a formulé des propositions concrètes d'amélioration de la norme.

La modification ou la suppression de certaines dispositions de la SIA 118 peuvent entraîner des problèmes inutiles. Ces dernières ont cependant tendance à être de plus en plus nombreuses. Infra Suisse plaide donc en faveur d'une version simplifiée et optimisée, afin de réduire la durée excessive des négociations au sujet des avenants et de limiter les conflits juridiques. Une norme claire et axée sur la pratique demeure essentielle pour que les projets de construction se déroulent de façon efficace et pacifique.

matière de formation professionnelle initiale. La dernière révision exhaustive des prescriptions sur la formation dans la construction de voies de communication remonte déjà à plus de dix ans. L'organisme responsable a donc décidé de lancer un examen approfondi.

Infra Suisse assure la direction de ce projet en collaboration avec les associations professionnelles et les entreprises de la branche. Plusieurs groupes de travail s'attachent à redéfinir les contenus des prescriptions et les instruments de mise en œuvre. Des représentant/es des entreprises, des membres du corps enseignant et des spécialistes de la pédagogie mettent à profit leurs connaissances pour adapter la formation aux besoins actuels et futurs de la branche des infrastructures.

Promotion des métiers

Gros plan sur les talents de demain

Les quatrièmes championnats des métiers auront lieu à Berne du 17 au 21 septembre 2025. Quelque 150 professions seront présentées et des apprenti/es de toute la Suisse s'affronteront dans plus

relevance suisse de la construction de routes lors des SwissSkills 2025 à Berne. Une épreuve à part aura lieu pour la Suisse romande et permettra à deux autres équipes d'être retenues.

Manifestations

Transfert du savoir et réseautage

Nos rencontres et nos événements offrent de précieuses occasions d'approfondir nos connaissances, d'entretenir nos relations professionnelles et de débattre de questions essentielles pour la branche. La Journée Infra 2024, consacrée à la question « Sommes-nous dépassés ? », a mis en lumière les défis actuels de la construction d'infrastructures. Les journées d'étude dédiées aux travaux spéciaux du génie civil (Fribourg) et aux travaux souterrains (Göschenen) ont complété le programme annuel avec des perspectives axées sur la pratique.

L'atelier de quatre jours qui a réuni une cinquantaine d'étudiant/es d'EPF et de hautes écoles spécialisées a constitué un temps fort de l'année et a été l'occasion pour les élèves de faire de passionnantes découvertes sur les travaux souterrains. Nous avons en outre félicité et récompensé les diplômé/es des examens professionnels fédéraux.

Secrétariat de l'association

Arrivées et départs

Depuis octobre 2024, Eva Keller est venue renforcer l'équipe de l'administration centrale en qualité de directrice de la communication et des relations publiques. Elle communiquera activement sur l'importance de la branche des infrastructures, en mettant plus particulièrement l'accent sur la dimension humaine. La consolidation de l'image positive de notre secteur est une mission collective dont doivent se saisir aussi bien l'association que les entreprises et les établissements de formation.

En raison de la durée maximale des mandats définie par nos statuts, nous avons fait nos adieux à Tobias Meschenmoser et Guido Meier, après douze ans d'engagement au sein du comité. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication dans différents organes et pour les nombreuses expériences inoubliables qu'ils ont offertes à Infra Suisse.



Formation

Réforme de la formation dans la construction de voies de communication : s'adapter aux nouvelles exigences

Processus de travail innovants, nouvelles technologies, progression du numérique et évolution du cadre réglementaire transforment de façon fondamentale le quotidien professionnel dans le secteur de la construction. Ces évolutions se traduisent par de nouvelles exigences en

de 95 championnats. Dans le domaine de la construction de routes, douze participant/es (six binômes), se feront face pour remporter le titre de champion/ne de Suisse.

Les épreuves de qualification pour la Suisse alémanique et la Suisse italienne se sont déroulées du 7 au 18 octobre 2024 au Musée Suisse des Transports à Lucerne. Quatre des six équipes y ont été sélectionnées pour représenter la

Coup d'envoi pour la révision de la formation initiale du champ professionnel « Construction de voies de communication »

La branche des infrastructures évolue à toute vitesse : les nouvelles technologies, les procédés numériques et les normes actualisées déterminent le quotidien professionnel. Cette dynamique exige une révision de la formation initiale, afin que la main-d'œuvre de demain puisse disposer des outils nécessaires. Infra Suisse relève le défi et pilote la révision de la formation professionnelle : quelles compétences seront décisives à l'avenir ?

La formation initiale : une responsabilité partagée

La qualité et la fiabilité des infrastructures sont fortement tributaires de la formation de la main-d'œuvre spécialisée. Les entreprises jouent à cet égard un rôle clé, en mettant à disposition des places d'apprentissage et des formateurs possédant suffisamment de ressources pour assurer la relève et garantir une formation axée sur la pratique. En parallèle, la responsabilité du développement de la formation professionnelle et de l'assurance de sa qualité incombe aux trois partenaires de la formation : les associations professionnelles, les cantons et la Confédération.

- **Les associations professionnelles** définissent le contenu de formation et les procédures de qualification.
- **Les cantons** assurent l'organisation et le financement de la formation dans les écoles professionnelles, ainsi que la surveillance des entreprises formatrices et des cours interentreprises.
- **La Confédération** représentée par Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), autorise les bases de la formation et participe au financement.

Un champ professionnel regroupant diverses professions présente des avantages.

La construction de voies de communication, un champ professionnel comprenant 10 métiers

Un champ professionnel regroupant diverses professions présente des avantages : les personnes en formation, et tout particulièrement des petites formations, profitent des synergies dues à l'enseignement en commun des compétences opérationnelles transversales. Elles acquièrent ainsi de plus vastes connaissances et bénéficient de meilleures chances sur le marché de l'emploi. Le champ professionnel « construction de voies de communication » comprend les profils professionnels suivants :

Au niveau du certificat fédéral de capacité (CFC) :

- Constructeur / constructrice de routes
- Constructeur / constructrice de voies ferrées
- Constructeur / constructrice de fondations
- Paveur/Paveuse
- Constructeur / constructrice de sols industriels et de chapes

Au niveau de l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) :

- Assistant-constructeur / assistante-constructrice de routes
- Assistant-constructeur / assistante-constructrice de voies ferrées
- Assistant-constructeur / assistante-constructrice de fondations
- Poseur / poseuse de pierres
- Assistant-constructeur / assistante-constructrice de sols industriels et de chapes

Les dix professions sont réparties en deux ordonnances sur la formation initiale dans les champs professionnels et deux plans de formation relatifs à l'ordonnance (CFC et AFP). À ces prescriptions de formation s'ajoutent les profils de qualification qui incluent les profils de la profession, les compétences opérationnelles regroupées en domaine de compétences opérationnelles et les niveaux d'exigences.

Par ailleurs, les connaissances professionnelles transversales ont été réduites au profit des connaissances professionnelles spécifiques.

Un examen des textes fondamentaux tous les cinq ans

La base légale, l'ordonnance suisse sur la formation professionnelle, prévoit que la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation (CSDPQ) vérifie tous les cinq ans les objectifs et les exigences relatifs à la formation professionnelle initiale. Selon les résultats, les prescriptions sur la formation doivent être adaptées en fonction des développements économiques, technologiques, écologiques et didactiques. Lors de la dernière grande révision des prescriptions sur la formation du champ professionnel en 2012-2014, l'orientation vers les compétences opérationnelles, plus proche de la pratique professionnelle, a remplacé les descriptions orientées vers les objectifs d'apprentissage.

Par ailleurs, les connaissances professionnelles transversales ont été réduites au profit des connaissances professionnelles spécifiques. Le champ professionnel a été élargi par la création d'une formation supplémentaire, celle d'assistant/e constructeur/trice de voies ferrées. Cette révision a mené à l'adoption le 1er janvier 2014 de deux nouvelles ordonnances. L'examen obligatoire de 2019 n'a indiqué aucun besoin d'adaptation des prescriptions de formation. Dix ans après l'entrée en vigueur des deux ordonnances, la commission CSDP&Q est parvenue à la conclusion qu'un examen approfondi des exigences imposées aux professions s'avère nécessaire.



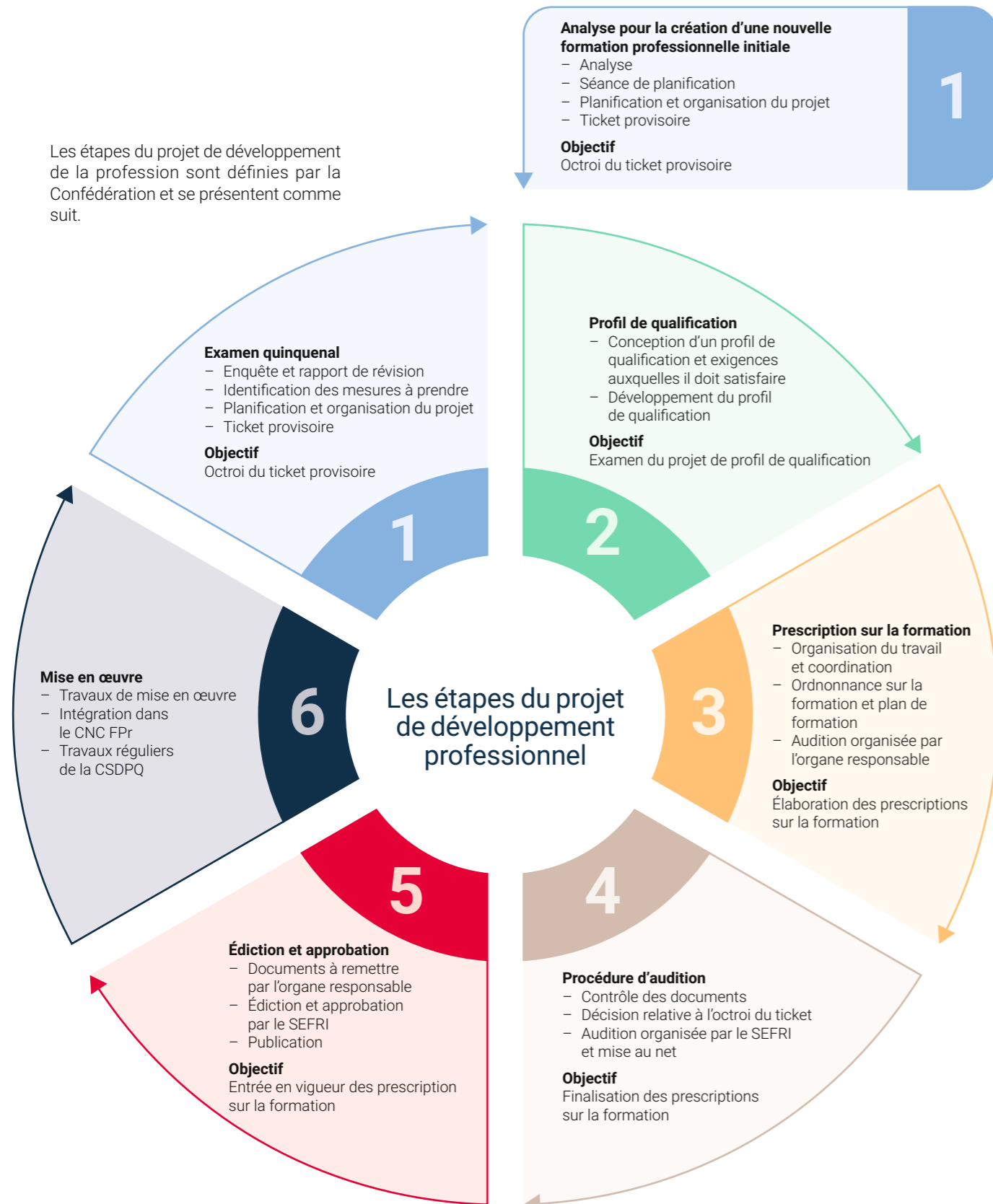
Les dimensions du futur projet de révision

Le projet de révision impliquera tous les acteurs de la formation initiale du champ professionnel « Construction de voies de communication ». Il s'agit d'une part des associations professionnelles de l'Union des transports

publics (construction des voies ferrées), de l'association des maîtres paveurs (paveur/euse ; poseur/euse de pierre), de PAVIDENSA (construction de sols industriels et de chapes), et d'Infra Suisse (construction de routes et de fondations). Le SEFRI, la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), les entreprises

formatrices, les écoles professionnelles et les prestataires de cours interentreprises sont également impliqués. L'engagement actif de la branche dans les travaux de révision est important et indispensable, car ce sont les entreprises qui définissent les exigences futures de la pratique professionnelle.

Les étapes du projet de développement de la profession sont définies par la Confédération et se présentent comme suit.



Où en sommes-nous ?

Étape 1 : Examen quinquennal

Une enquête menée auprès des entreprises formatrices, des écoles professionnelles et des cours interentreprises de toutes les professions au début de cette année a permis de déterminer les aspects de la formation et de la procédure de qualification qui donnent satisfaction et les thèmes qui devront être traités lors du projet de révision. Le SEFRI et la CSFP ont également rédigé un rapport sur l'état de la formation initiale du champ professionnel.

La commission CSDP&Q adopte, en concertation avec les organismes responsables, la décision sur l'orientation de la révision et définit les points clés du projet. Les travaux de révision commenceront par une réflexion approfondie sur les synergies entre les différentes professions.

Infra Suisse mène le projet en coopération avec les autres associations professionnelles et est secondée par un conseiller pédagogique.

Ils porteront en outre sur les thèmes suivants :

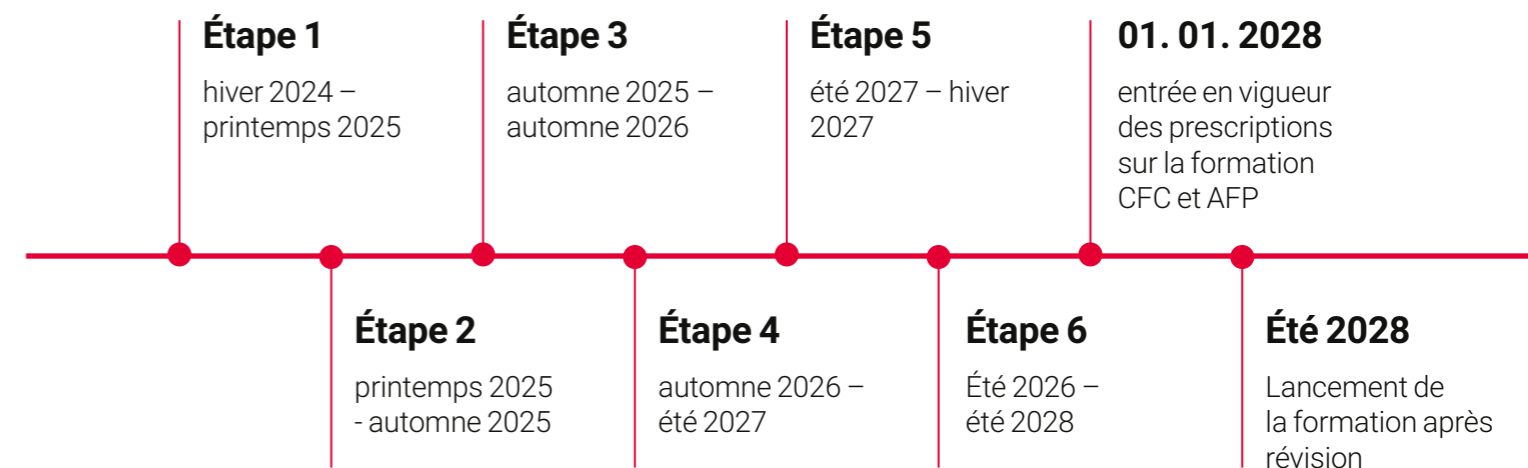
- la délimitation entre les diplômes AFP et CFC
- la transformation numérique des professions
- l'acquisition des futures compétences opérationnelles
- le développement durable du champ professionnel
- l'actualisation des prescriptions sur la formation conformément aux normes en vigueur en matière de sécurité au travail et protection de la santé
- la définition des jours de cours interentreprises nécessaires propres à chaque profession
- l'actualisation de la documentation d'apprentissage
- la révision de la forme et de la méthodologie de la procédure de qualification

Organisation et financement du projet

Les coûts du projet sont financés par la Confédération et par les OrTra participantes.

Infra Suisse mène le projet en coopération avec les autres associations professionnelles et est secondée par un conseiller pédagogique. Les groupes de travail, dont la tâche sera d'étudier et de redéfinir les contenus des décrets puis les instruments d'application, seront composés de représentants des entreprises du secteur, des enseignant/es ainsi que de spécialistes des professions de toutes les régions linguistiques de Suisse.

Calendrier du projet :



Nous construisons pour les générations futures

Christoph Zaugg est un expert reconnu dans le domaine de la construction d'infrastructure en Suisse. En qualité de membre du comité d'Infra Suisse, l'association professionnelle des entreprises du secteur de la construction d'infrastructures, il est notamment président de la Commission scolaire de notre école professionnelle de constructeur de voies de communication à Sursee et président de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation (CSDP&Q). À titre professionnel, il est chef de secteur en génie civil et en construction de routes au sein de Marti AG à Soleure.

Pourquoi ton rôle au sein du comité d'Infra Suisse ainsi que ton activité et ton engagement dans le domaine de la formation te tiennent-ils autant à cœur ?

La construction d'infrastructures est un investissement pour l'avenir : nous ne construisons pas pour aujourd'hui, mais pour les générations futures. Il en va de même pour la formation dans notre secteur. Nous investissons dans l'humain, pour façonner activement notre avenir. Une formation de qualité est décisive à cet égard. C'est pourquoi je m'engage dans le comité d'Infra Suisse, non seulement pour que le niveau de la formation soit préservé, mais aussi pour faire évoluer l'offre en fonction des besoins du marché.

Situation actuelle et défis

La branche de la construction est en constante mutation, tant du point de vue de la technologie que des contraintes environnementales. Quels sont selon toi les principaux défis actuels de la formation initiale dans le secteur de la construction d'infrastructures ?

Être en mesure d'intégrer tous les besoins de l'entreprise dans la formation, c'est-à-dire de tout concilier. Pour moi, il est important qu'une personne

ayant suivi une formation initiale de constructeur/trice de routes soit opérationnel/le à l'issue de celle-ci. Elle doit posséder toutes les connaissances relatives au piquetage avec un tachéomètre et a passé le M1. Elle doit s'imposer dans le rude quotidien professionnel et y prendre plaisir.

Objectifs de la révision de la formation

À quelles modifications concrètes la révision actuelle de la formation initiale aspire-t-elle à parvenir ? Comment s'assurer que la formation réponde aux exigences actuelles et futures de la branche ?

Les exigences dans le domaine de la construction d'infrastructures sont de plus en plus complexes, qu'il s'agisse des nouvelles technologies, des critères de sécurité au travail et de protection de la santé ou encore du renforcement des exigences environnementales. Une formation tournée vers l'avenir doit par conséquent garantir que les apprenti/es bénéficient d'une préparation optimale au quotidien professionnel. Qui mieux que les entreprises pour savoir de quoi les professionnel/les ont besoin au jour le jour ? C'est pour cette raison qu'il est indispensable de les intégrer directement au processus de révision.



Christoph Zaugg

Président de la Commission pour le développement et la qualité
Membre du comité Infra Suisse

Cette grande « aventure » vient tout juste de commencer. Elle ne concerne pas uniquement la construction de routes, mais aussi les métiers de paveur/euse ainsi que de constructeur/rice de fondations, de voies ferrées et de sols industriels. Dans les mois qui viennent, nous constituerons des groupes de travail composés de professionnel/les, qui apporteront leurs exigences issues de la pratique. Ces retours d'expérience serviront à définir les principes qui permettront aux écoles professionnelles et aux centres de CI de former la relève.

Volet pratique de la formation

Les entreprises de construction se plaignent souvent de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et du manque de connaissances pratiques des débutant/es. Comment remédier à cela ?

Ce sont deux choses différentes. Concernant la main-d'œuvre qualifiée, je pense qu'il s'agit davantage d'une augmentation des besoins que d'une pénurie. La solution est entre nos mains : il en va de la responsabilité de toute la branche de susciter de l'enthousiasme pour les métiers de la construction et recruter de jeunes talents. Ce serait merveilleux que, dans chaque entreprise, la direction se saisisse de la question de l'apprentissage.

Dans le même temps, la formation doit être axée de manière ciblée sur les exigences du marché. Nous devons par conséquent nous demander de quelles compétences et de quelles qualifications les professionnel/les de demain auront besoin. Dans le cadre de la révision de la formation, ce sont les groupes de travail composés de représentant/es de la branche qui pilotent les contenus : ce sont eux qui déterminent de quelles compétences il s'agit.



L'attractivité d'une profession ne repose pas uniquement sur la formation initiale : cette dernière ne représente qu'une pièce du puzzle.

Numérique et innovation

La branche de la construction évolue à toute vitesse, notamment dans les domaines du BIM, de l'automatisation et de la construction durable. Comment ces questions sont-elles intégrées à la formation pour préparer les professionnel/les de demain ?

Les questions du numérique et de l'automatisation dans le secteur ne datent pas d'hier : le « chantier dématérialisé » n'est plus un concept futuriste, mais une réalité. Les apprenti/es ont grandi avec les outils numériques et savent se servir des ordinateurs et des logiciels.

Nous formons pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur orientation. Elles n'en sont pas toutes au même stade en matière de transformation numérique. C'est précisément pour cela que la formation joue un rôle clé : elle doit faire le lien entre les possibilités techniques et les différents besoins des entreprises. La boîte à outils a fait son temps et l'ordinateur est devenu l'outil de toutes et tous. Face à l'afflux de nouvelles technologies, il me semble important d'analyser leur utilité sur les chantiers. Les gains d'efficacité doivent être visibles et palpables. Il ne s'agit pas de passer au numérique pour passer au numérique.

Attractivité de la formation

La construction se bat pour garder ses talents. Comment la formation initiale peut-elle être repensée pour attirer davantage les jeunes générations vers les métiers de la construction d'infrastructures ?

L'attractivité d'une profession ne repose pas uniquement sur la formation initiale : cette dernière ne représente qu'une pièce du puzzle. Les entreprises, les écoles et l'ensemble de la branche doivent œuvrer collectivement pour donner envie aux jeunes de s'intéresser à la construction d'infrastructures.

Il est essentiel que la relève identifie clairement l'utilité de son métier. Quoi de plus utile que de construire les infrastructures qui assurent la cohésion de notre société ?

Cependant, outre l'amour de l'artisanat, il faut que les conditions soient au rendez-vous : une rémunération équitable,

Les directions devront comprendre aussi bien des praticien/nes que des théoricien/nes qui nourrissent une vision. La diversité sera la clé du succès.

des formations initiales et continues, des outils de travail modernes et un programme scolaire de qualité sont essentiels. Il est aussi important de créer un environnement dans lequel les apprenti/ -se sentent valorisé/es, tant dans le cadre de l'école que de l'entreprise. Les perspectives d'avenir jouent un rôle décisif : des modèles de travail flexibles, permettant de trouver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ou familiale, ainsi que des possibilités de promotion et d'évolution ciblées rendront le secteur de la construction plus attractif à long terme. Nombre de ces chantiers ont déjà été lancés.

Le programme SwissSkills, qui aura lieu à Berne du 17 au 21 septembre 2025, constitue une vitrine très intéressante pour la branche. Les élèves, les parents et les enseignant/es peuvent y découvrir très concrètement notre secteur. Infra Suisse et l'école professionnelle investissent beaucoup dans cet événement, qui offre une occasion idéale de présenter les métiers de la construction sous un angle moderne et passionnant.

Perspectives d'avenir

Et ensuite ? Quel sera, selon toi, ton rôle en tant que président de la commission CSDP&Q ?

L'avenir de la branche exige des décisions étayées, fondées sur des données : c'est précisément ici qu'intervient le travail de la commission CSDP&Q. En qualité de président, je pense que ma principale mission consiste à faire converger les différents intérêts et à parvenir à des solutions fiables.

La commission se compose de plusieurs parties prenantes qui apportent de précieuses perspectives. Je m'attache avant tout à encourager le dialogue, à fonder nos décisions sur des faits et à mettre en œuvre les mesures adoptées collectivement pour répondre aux besoins de l'entreprise et de toutes les régions, ainsi qu'aux exigences applicables à une formation tournée vers l'avenir.

Développement durable et exigences environnementales

Le secteur de la construction subit une pression de plus en plus forte pour devenir plus écologique. Les thématiques des matériaux durables et de la construction respectueuse des ressources sont-elles abordées dans la formation initiale ? Sous quelle forme ?

Le développement durable n'est plus une question secondaire depuis longtemps : dans le secteur de la construction, l'éveil des consciences est également palpable. Une préparation des travaux précise et des calculs exacts sont essentiels pour réduire le gaspillage de matériaux et adopter un mode de construction respectueux des ressources.

Un aspect essentiel de cette approche est l'économie circulaire. La prévention des déchets et l'utilisation ciblée de matériaux recyclés font déjà partie intégrante de la formation et gagneront en importance à l'avenir. Les apprenti/es apprennent très tôt à stocker les matériaux séparément, afin de pouvoir les réemployer dans le cycle de vie des matériaux.

Il ne faut toutefois pas oublier que le développement durable recouvre trois dimensions : l'efficacité économique, la justice sociale et l'écologie. Ce sont les entreprises qui ont la plus grande influence sur la construction durable. Nombre d'entre elles se sont déjà fortement spécialisées et appliquent des solutions innovantes. La formation pose les bases, tandis que la pratique en entreprise permet de progresser.

Carrière et formation continue

À l'issue de la formation initiale, de nombreuses voies sont possibles, de la formation continue de chef/fe d'équipe au cursus dans une Haute école spécialisée, une université ou une EPF. Ces voies sont-elles bien ancrées dans le paysage actuel

de la formation et leur accessibilité a-t-elle été améliorée ?

En Suisse, le système de formation offre une base solide pour garantir cette accessibilité. Les liens étroits entre formation, expérience pratique et formation académique ouvrent différentes possibilités de carrière pour les individus, qu'il s'agisse d'effectuer une formation supérieure à l'issue d'un apprentissage ou d'intégrer directement une haute école. Ce système éprouvé offre des chances à toutes et tous, et garantit que le secteur de la construction pourra continuer à compter sur une main-d'œuvre et des cadres ayant suivi une formation de qualité optimale.

Je pense qu'il est très important de parvenir à préserver cela. Parmi les futurs enjeux des entreprises, il y aura la question de la composition des équipes, dont l'équilibre sera un facteur important. Les directions devront comprendre aussi bien des praticien/nes que des théoricien/nes qui nourrissent une vision. La diversité sera la clé du succès.

Si tu pouvais transmettre un message à la branche de la construction, quel serait-il ?

Pour que les spécialistes puissent transmettre leur savoir-faire et communiquer leurs besoins, il est indispensable qu'une culture ouverte règne dans les entreprises. C'est en explorant de nouvelles voies et en se détachant des vieilles habitudes que l'on crée des conditions-cadres favorables. Il faut un esprit un peu pionnier et une pointe de courage.



Formation professionnelle supérieure

Plus qu'un simple saut de carrière

Dans le secteur de la construction, les spécialistes disposant de connaissances approfondies et de compétences de conduite de personnel sont plus que jamais nécessaires. Une formation continue de contremaître en construction de routes et de fondations ouvre de nouvelles perspectives professionnelles, accroît l'efficacité sur les chantiers et contribue au développement de la qualité.

Cursus de la formation professionnelle supérieure

Le secteur de la construction, et notamment celui de la construction des infrastructures, est un acteur économique essentiel de notre pays. Une formation solide et une formation continue régulière, notamment dans la construction de routes et des fondations, sont déterminantes pour répondre aux exigences croissantes de notre société. Outre la formation initiale de constructeur/trice de routes CFC et AFP ainsi que celle de constructeur/trice de fondations CFC et AFP, la formation professionnelle supérieure de contremaître de construction de routes et celle de contremaître construction de fondations contribuent au développement de la branche.

Avec l'obtention des brevets fédéraux de contremaître construction de routes et de contremaître construction de fondations, les cadres font preuve de savoir faire dans la conduite de projets et du personnel. Les contremaîtres assurent

non seulement la conception et l'organisation du chantier, mais sont aussi responsables de l'assurance-qualité, du respect des règles de sécurité et de la coordination des différents corps de métier. La formation professionnelle supérieure permet d'approfondir les connaissances acquises au cours de la formation initiale avec, en complément, des volets liés à la gestion de la construction, à la conception de projet et au contrôle des coûts. Elle favorise non seulement les aptitudes techniques, mais développe aussi les compétences de gestion, indispensables au bon déroulement d'un projet de construction.

Importance pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de construction

Pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises de construction, la promotion d'une formation supérieure pour la main-d'œuvre est un facteur décisif. Les contremaîtres qui se perfectionnent

grâce à la formation continue sont en mesure de coordonner et de réaliser des projets de construction de manière efficace. Cela permet de réduire les coûts et la durée des travaux, ainsi que d'améliorer la qualité et la sécurité des chantiers.

Des chiffres réjouissants et une tendance à la hausse

L'importance de la formation continue se traduit dans les chiffres des diplômé/es. En 2024, 126 personnes ont passé l'examen de contremaître construction de routes et construction de fondations. Ce chiffre montre que de plus en plus de professionnel/les du secteur de la construction reconnaissent la valeur d'une formation supérieure et souhaitent ainsi élargir leurs perspectives professionnelles. Il reflète également la prise de conscience, à l'échelle de la branche, du fait qu'une formation spécialisée de qualité est la clé pour faire face aux défis du monde de la construction actuel.

La tendance s'est-elle inversée ? Le nombre d'apprenti/es dans la construction de voies de communication continue d'augmenter.

La formation dans le domaine de la construction de voies de communication ne cesse de gagner en attractivité : pour la deuxième fois consécutive, l'École professionnelle de constructeurs de voies de communication de Sursee enregistre une hausse réjouissante du nombre d'apprenti/es. Elle compte actuellement 974 personnes en formation. Si cette tendance se poursuit, cet effectif devrait à nouveau dépasser le millier à partir d'août 2025.

Cette évolution s'accompagne de nouveaux défis. L'École professionnelle de constructeurs de voies de communication a dû adapter en conséquence ses ressources humaines et ses infrastructures. La création de nouvelles classes a nécessité de recruter davantage de personnel enseignant et d'optimiser la planification annuelle de l'école, afin que l'ensemble des apprenti/es puissent bénéficier d'un enseignement et d'un accompagnement rigoureusement conformes au concept pédagogique et didactique (activation des connaissances préalables, information, traitement, évaluation et application), et acquérir les différentes compétences opérationnelles. Cela permet de garantir une formation optimale pour toutes les personnes en apprentissage.

La langue, un facteur clé

Les barrières linguistiques demeurent un enjeu central dans la formation. Le nouveau dispositif d'accompagnement « allemand de la construction » permet à 16 apprenti/es AFP de bénéficier d'un soutien linguistique ciblé. La phase pilote en cours fournira de précieuses informations, qui permettront de pérenniser l'offre.

La formation des personnes originaires de Suisse latine pose également des défis à l'école. Grâce à la bonne collaboration avec login, les cours interentreprises en construction de voies ferrées pour les apprenti/es de Suisse romande est désormais inscrit au programme annuel permanent de l'école et se déroulent sur

nos voies ferrées. Quatre constructeurs et constructrices de sols industriels et de chapes originaires du Tessin ainsi que quatre constructeurs et constructrices de fondations de Suisse romande bénéficient depuis peu d'un enseignement dans leur langue maternelle. L'association PAVIDENSA, qui gère efficacement l'enseignement multilingue, constitue à cet égard un partenaire engagé pour l'École.

Des retours positifs pour l'école et les entreprises

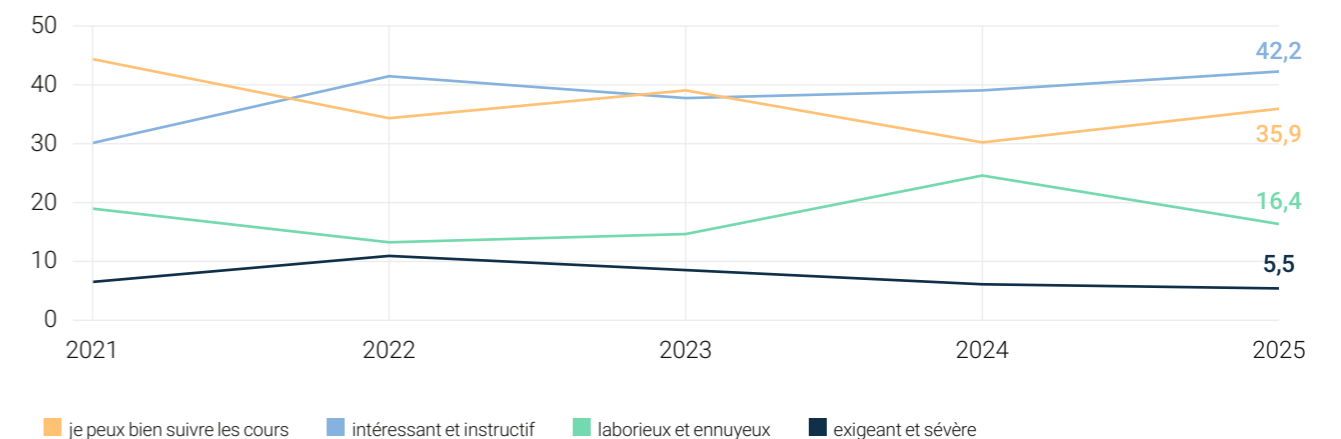
Pendant la dernière année de formation, les apprenti/es doivent répondre à une enquête au sujet de la qualité de l'enseignement et des entreprises d'apprentissage. Les évaluations positives de l'école et des entreprises obtenues à cette occasion demeurent constantes, ce qui est très réjouissant.

Ce constat pourrait expliquer la poursuite de la tendance à la hausse des inscriptions. Des entreprises formatrices engagées et une école professionnelle renommée sont des facteurs décisifs pour une promotion de la relève efficace. Ils ont une incidence positive sur la réputation de l'école au sein de la branche. Les graphiques suivants présentent les résultats de l'enquête actuelle.

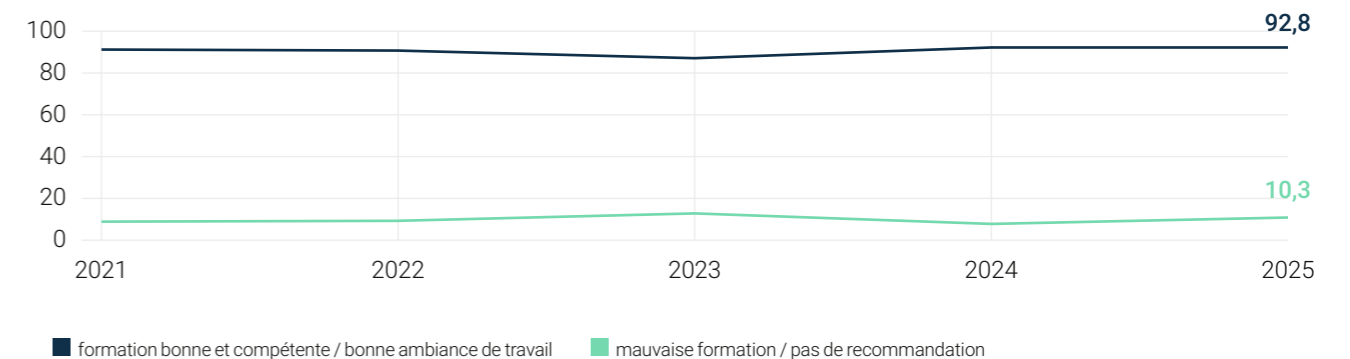
Nouvelles inscriptions 2024

Constructeur/trice de routes CFC	197	+20
Constructeur/trice de routes DF/FR	36	+2
Constructeur/trice de routes AFP	40	-4
Constructeur/trice de voies ferrées CFC	47	-5
Assistant/e-constructeur/trice de voies ferrées AFP	16	+5
Constructeur/trice de fondations CFC	15	+6
Assistant/e-constructeur/trice de fondations AFP	3	+1
Constructeur/trice de sols industriels et de chapes CFC	10	+5
Assistant/e-constructeur/trice de sols industriels et de chapes AFP	4	-1
Paveur/se CFC	5	+4
Poseur/se de pierres AFP	1	+1

Comment jugez-vous l'enseignement à l'École professionnelle de constructeurs de voies de communication ? (en %)



Évaluation entreprises formatrices %



Plus de personnel enseignant pour une formation solide

Melanie Bühler (culture générale), Remo Niffeler (enseignement professionnel) et Jessica Fritzier (administration) ont rejoint l'équipe de l'École professionnelle de constructeur de voies de communication. Leur recrutement vise à remplacer Albert Liebi (enseignement professionnel), René Wyss (culture générale), Christian Carlen (directeur de l'école) et Max Eng (enseignement professionnel), désormais retraités.

Investir dans le numérique pour l'avenir

Pour continuer d'accroître la qualité et l'attractivité de la formation, cinq membres du personnel enseignant suivent actuellement une formation continue dans une école supérieure de pédagogie. L'objectif : adapter les méthodes d'enseignement aux exigences ac-

tuelles et développer les compétences des enseignant/es.

Le numérique ne cesse en outre de progresser. Après la suppression du logiciel Sephir, de nouvelles solutions numériques font l'objet de tests afin d'utiliser Microsoft 365 de façon encore plus efficace pour les apprenti/es, les enseignant/es et les entreprises formatrices, tout en permettant de se rapprocher de différentes organisations partenaires. Il s'agit avant tout d'implémenter un nouveau système de certification, ainsi que de renforcer la coopération avec le Campus Sursee pour la gestion administrative de l'alimentation et du logement des apprenti/es.

Investir dans l'avenir : un équipement moderne pour une formation axée sur la pratique

Notre parc de machines a été agrandi pour les besoins du cours sur les petits

engins avec diplôme intégré de conducteur de machines de chantier M1 en première année. Nous avons fait l'acquisition de sept nouvelles plaques de compactage avec moteur électrique ainsi que d'une pelle mécanique sur chenilles de 2,5 tonnes plus moderne. Ce nouvel équipement nous permet de proposer des formations intéressantes et axées sur la pratique, à la pointe de la technique, et ce, pour le plus grand bonheur des apprenti/es, qui se familiarisent prudemment avec les machines.

L'école professionnelle de constructeur de voies de communication se réjouit des opportunités, mais aussi des défis qui l'attendent, dans un contexte où les effectifs d'apprenti/es sont en hausse, des méthodes d'enseignement innovantes sont mises en place et l'équipement technique est modernisé. Un vent de nouveauté souffle sur l'établissement.

Évolution du nombre d'apprentis 2024
par rapport à l'année précédente :

37

Construction de
fondations (+1)

179

Construction de voies
ferrées (-4)

7

Paveur (+1)

31

Construction de sols
industriels et de
chapes (+5)

720

Construction de routes (+ / -0)

974

Total des apprentis à la BFS Verkehrswegbau (+ / -0)

Perspectives

Saisir les opportunités et se montrer confiant/es

La branche des infrastructures fait face à des défis de taille. Les mégatendances sociales, l'évolution démographique et les exigences de plus en plus élevées dans un environnement dynamique nécessitent d'élaborer des stratégies prospectives. Infra Suisse a la conviction que la branche est en mesure de passer ce cap avec brio et qu'elle ressortira renforcée de cette évolution. En qualité de représentante des intérêts et d'organisation du monde du travail pour la formation initiale et continue dans le secteur de la construction des voies de communication, notre organisation joue un rôle actif de médiation. Les pouvoirs publics ont pour mission légale de montrer l'exemple en matière de développement durable. Pour y parvenir, ils ne peuvent faire l'impasse sur une collaboration étroite et constructive avec les entreprises. C'est là que se situe notre rôle.

Politique

Les perspectives d'évolution du transport publiées par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) sont sans appel : le volume des transports de personnes de marchandises va considérablement augmenter d'ici 2050. La croissance démographique et économique est le principal moteur de cette évolution. Il est essentiel que toutes les parties prenantes réagissent à ce constat de manière anticipée et coordonnée.

Le réseau ferroviaire a atteint ses limites de capacité et le réseau routier national frôle également sa capacité de charge maximale. La performance des infrastructures de transport est décisive pour la prospérité économique et le développement durable. Des modèles de financement tels que le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) et le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) permettent d'en assurer l'extension et l'entretien. Infra Suisse s'engagera pour que ces instruments qui ont fait leurs preuves soient préservés dans le futur.





Infra Suisse s'engage dans le dialogue avec les services d'achat, afin de garantir la sécurité juridique, la transparence et une concurrence loyale.

Environnement réglementaire

Avec la révision de la loi fédérale sur les marchés publics, une étape importante a été franchie pour améliorer la qualité et la durabilité dans notre secteur. Le nouveau système doit cependant être appliqué de façon cohérente. Infra Suisse s'engage dans le dialogue avec les services d'achat, afin de garantir la sécurité juridique, la transparence et une concurrence loyale.

Les normes telles que la SIA 118 offrent une base contractuelle axée sur la pratique et largement adoptée par les acteurs de la branche. Ce texte essentiel sera remanié au cours de l'année 2025. Dans ce contexte, Infra Suisse veillera à ce que les modifications tiennent compte des réalités pratiques et à ce qu'elles soient uniformément appliquées après

leur entrée en vigueur. En parallèle, les nouveaux modèles de coopération ont le vent en poupe. De premiers projets pilotes seront réalisés en 2025 à partir du modèle d'alliance de projet (cahier technique SIA 2065). Infra Suisse accompagne activement ce projet et s'implique en qualité de membre de l'association Pro Allianz.

Formation

Les exigences relatives à une formation initiale et continue tournée vers l'avenir et axée sur la pratique dans le domaine de la construction de voies de communication sont de plus en plus élevées. L'année 2025 sera principalement consacrée à la révision de la formation initiale. Processus de travail innovants, progression du numérique et complexification

du cadre réglementaire nécessitent de faire évoluer les profils professionnels et les concepts de formation.

Les associations professionnelles et les entreprises membres définissent les exigences, les contenus de formation et les procédures de qualification de demain, tandis que les cantons sont responsables de la mise en œuvre de la formation sur le plan organisationnel et financier, ainsi que de la supervision. La Confédération, représentée par Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), garantit la qualité de la formation professionnelle en validant les textes fondamentaux et en participant au financement.

Promotion des métiers et communication

2025 sera placée sous le signe des jeunes talents. Le concours de qualification RoadSkills et les SwissSkills qui auront lieu du 17 au 21 septembre 2025 à Berne seront les temps forts de cette année. Les apprenti/es s'affronteront dans le domaine de la construction de routes à l'occasion des championnats suisses, tandis que l'« Arène des métiers du bâtiment » permettra au public de découvrir les multiples possibilités offertes par le secteur de la construction. Nous attendons quelque 130 000 jeunes, que nous nous réjouissons de rencontrer à cette occasion.

La branche sera également présente dans l'espace public. Le parcours MovAbility présenté au Musée Suisse des Transports à Lucerne met en lumière de façon originale l'importance de la mobilité sans obstacle. Ce projet de coopération a été réalisé par les apprenti/es en construction de routes, en collaboration avec la Fondation suisse pour paraplégiques et la Fondation Cerebral.

En parallèle, Infra Suisse met l'accent sur les ressources humaines. Un nouveau « Radar de tendances » collaborera avec des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'ingénierie et des entreprises membres, afin de concevoir des mesures destinées à retenir les talents dans la branche à long terme. Un projet complémentaire consacré à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée s'appuie sur des initiatives antérieures et exploite de façon ciblée la présence médiatique, pour accroître davantage l'attractivité des métiers dans la construction d'infrastructure. Nous avons en outre pour projet de mettre au point une perspective du marché pour tous les secteurs, avec l'accompagnement scientifique de la haute école spécialisée bernoise.

Manifestations

Avec la Journée Infra qui se tiendra au Palais de la culture et des congrès de Lucerne, l'année s'ouvrira sur l'un des temps forts du calendrier de la branche. Les discussions seront consacrées aux principales difficultés que rencontre le domaine des infrastructures et s'attacheront à mettre en évidence les solutions existantes.

Des journées d'étude, des événements Infra publics et des sessions de formation continue axées sur la pratique offriront autant de plateformes d'échange professionnel incontournables. À travers ces événements, Infra Suisse promeut le dialogue entre les maîtres d'ouvrage, les concepteurs, les fournisseurs, les responsables politiques et les scientifiques. Un programme actualisé est disponible sur le site Internet d'Infra Suisse.

Comité de l'association

À l'occasion de l'assemblée générale du 30 avril 2025, Infra Suisse fera ses adieux à Tobias Meschenmoser et Guido Meier, deux membres de longue date du comité qui quitteront leurs fonctions au terme de la durée maximale de leurs mandats. Les membres se verront proposer d'élire au sein du comité Frédéric Gross, Chef de projet Grands Travaux, Responsable grand compte CFF, afin de leur succéder.

Team

Comité



Marco Cellere
 Oliver Wellauer
 Christoph Zaugg
 Guido Meier
 Ivan Vicenzi
 Vice-président
 Pirmin Betschart
 Tobias Meschenmoser
 Andreas Reber
 Christian Wasserfallen
 Président

Pas sur la photo : Andreas Rogenmoser, vice-président



Frédéric Gross, responsable des grands projets chez Grisoni-Zaugg SA, est proposé comme nouveau membre du comité. Son élection sera prononcée lors de l'assemblée générale des membres.

Le comité d'Infra Suisse est constitué de représentants expérimentés du secteur de la construction d'infrastructures. Il s'agit de collaborateurs d'entreprises membres. Une représentation équilibrée d'entreprises en fonction de leur domaine d'activité, de leur lieu d'implantation et de leur taille est assurée.

Chaque membre du comité porte la responsabilité d'un domaine spécifique ou d'un département et apporte son expertise de manière ciblée dans le travail de l'association.

Nous remercions chaleureusement Guido Meier et Tobias Meschenmoser pour leur engagement et leur précieuse contribution au sein du comité. En raison de la limitation de la durée du mandat, ils quitteront le comité directeur le 30 avril 2025. Leur expertise et leur engagement ont contribué de manière déterminante au développement d'Infra Suisse.

Team

Secrétariat



Eva Keller
 Communication & relations publiques
 Jacqueline Inderbitzin
 Marche Suisse romande & formation
 Adrian Dinkelmann
 Directeur
 Leonardo Garaguso
 Marché & technique
 Sandra Sauter
 Administration & événements

Outre la représentation des intérêts de leurs membres, les collaborateurs du Secrétariat sont également à la disposition des organisations partenaires, des décideurs politiques, des autorités, des journalistes et de toute autre personne intéressée en tant qu'interlocuteurs.

Infra Suisse s'engage pour des infrastructures performantes, des conditions de concurrence équitables et une formation professionnelle de haut niveau. L'association encourage l'innovation, la qualité et la durabilité dans la construction d'infrastructures - toujours en dialogue ouvert avec la politique, les partenaires et les membres. N'hésitez pas à nous contacter - nous nous réjouissons de vous soutenir!

Les membres d'Infra Suisse

A **Aarvia Bau AG**, Würenlingen
Adolf Künzi AG, Köniz
Aeschlimann AG, Zofingen
Ammann + Coduri AG, Altendorf
Amrein AG, Rickenbach
Anliker AG Bauunternehmung, Emmenbrücke
Antiglio SA, Fribourg
Arm AG Konolfingen, Konolfingen
Arnet Bau AG, Entlebuch

B **BAUER Spezialtiefbau Schweiz AG**, Baden Dättwil
Bertschmann AG, Basel
Bisser AG, Basel
Braumann Tiefbau AG, Neuhausen am Rheinfall
Brossi AG, Winterthur

C **Camandona SA**, Crissier
Cellere Bau AG, Untervaz
Cellere Bau AG, Bassersdorf
Cellere Bau AG, St. Gallen
Cellere Bau AG, Schaffhausen
Cellere Bau AG, Rotkreuz
Cellere Bau AG, Frauenfeld
Cellere Bau AG, Birr
CGC Construction Génie Civil SA, Puidoux
Colas Suisse SA, Lausanne
Contratto AG, Goldau
CSC Costruzioni SA, Lugano

D **De Zanet AG**, Kaltbrunn
Dénériaz Bâtiment et Infrastructures SA, Sion
Dénériaz SA, Lausanne

E **E. Weber AG**, Wattwil
Eberhard Bau AG, Kloten
Erne AG, Laufenburg
Ernst Frey AG, Kaiseraugst
Évéquoz SA, Conthey

F **F. Bernasconi & Cie SA**, Geneveys-sur-Coffrane
F. Trachsel AG, Frauenfeld
Faes Bau AG, Burgdorf
flexBelag bau AG Zürich, Zürich
Foser AG, Malans
Frigo + Marti AG, Zug
Frutiger AG, Bern
Frutiger AG Basel, Füllinsdorf
Frutiger AG Thun, Thun
Frutiger SA Vaud, Savigny
Fuhrer + Dubach AG, Lützelflüh-Goldbach

G **Gasser Felstechnik AG**, Lungern
Gebr. Brun AG, Emmen
Gebr. Mengis AG, Luzern
Ghelma AG Baubetriebe, Meiringen
Gränicher AG, Huttwil
Greuter AG, Hochfelden
Grisoni-Zaugg SA, Vuadens
Grund- und Tiefbau AG, Basel
Grund- und Tiefbau AG, Solothurn

H **H. Graf AG**, Zufikon
H. Wellauer AG, Frauenfeld
Hagedorn AG, Pfäffikon
Hans Gurtner AG, Grenchen
Hans Renggli Bau AG, Malers
HASTAG St. Gallen Bau AG, St. Gallen
Heitkamp Construction Swiss GmbH, Dierikon
Hew AG, Domat/Ems
Hüppi AG, Winterthur

I **Imperiali AG**, Büren an der Aare
Implenia Schweiz AG, Wattenwil
Implenia Schweiz AG, Basel
Implenia Schweiz AG, Glattpark
Implenia Schweiz AG, St. Gallen
Implenia Schweiz AG, Chur
Implenia Schweiz AG, Aarau
Implenia Schweiz AG, Altdorf
Implenia Suisse SA, Onex
Implenia Suisse SA, Fribourg
Implenia Suisse SA, Vétroz
Implenia Suisse SA, Echandens
Implenia Svizzera SA, Bioggio
Impresa Luigi Notari (Suisse) SA, Bellinzona
Inauen Strassenbau AG, Uster
Induni & Cie SA, Petit-Lancy
ISR Injectobohr SA, Chavornay

J **Jakob Scheifele AG**, Zürich
Jank + Blatter AG, Rothenburg
JMS Risi AG, Jona
JMS Risi AG, Baar
Josef Arnet AG, Dagmersellen
JPF Construction SA, Bulle

K **Käppeli Bau AG**, Sargans
Käppeli Strassen- und Tiefbau AG Schwyz, Seewen
Kästli Bau AG, Rubigen
Keller-Frei AG, Wallisellen
Keller-MTS AG, Regensdorf
Keller-MTS SA, Vétroz
Kern Strassenbau AG, Bülach
KIBAG Bauleistungen AG, Zürich
Koch AG, Appenzell

L **Laurent Membrez SA**, Aclens
Lazzarini AG, Chur
Lötscher Tiefbau AG, Luzern

M **Marti AG Basel**, Basel
Marti AG Bauunternehmung, Zürich
Marti AG Bern, Moosseedorf
Marti AG Bürglen, Bürglen
Marti AG Pratteln, Pratteln
Marti AG Solothurn, Solothurn
Marti Arc Jura Management SA, Cornaux
Marti Bauunternehmung AG, Luzern
Marti Construction SA, Lausanne
Marti Tunnel AG, Moosseedorf
Martig & Bürgi AG, Visp
Meier & Jäggi AG, Zofingen
Mettler Prader AG, Chur
Moix & Zorzi SA, Sion
Morant AG, St. Gallen

N **Nicol. Hartmann & Cie. AG**, St. Moritz
Notter Tiefbau AG, Wohlen

O **Oberholzer Bauleistungen AG**, Neuhaus
Orlati (VD) SA, Bioley-Orjulaz

P **Paler Spezialtiefbau AG**, Giornico
Pensa Strassenbau AG, Basel
Perfora SA, Cressier
Perrin Frères SA, Gland
Pius Schmid AG, Visp
Pizzarotti SA, Bellinzona
PK Bau AG Giswil, Giswil
Porr Suisse AG, Altdorf
PraderLosinger SA, Sion

R **Reprod AG**, Bremgarten
Rhomberg Bahntechnik AG, Zürich
Rico Ponato AG, Hombrechtikon
Rothpletz, Lienhard & Cie AG, Aarau
Rudolf Wirz Strassen- und Tiefbau AG, Liestal
Ruepp AG, Ormalingen

S

S. Facchinetti SA, Neuchâtel
Schlub AG Nordbünden, Chur
Schlub AG Südbünden, Poschiavo
Secchi Bau AG, Dübendorf
SIF SA, Ecublens
SikaBau AG, Schlieren
Specogna Bau AG, Kloten
STA Strassen- und Tiefbau AG, Olten
Stalder Tiefbau AG, Schüpfheim
Stämpfli AG Bauunternehmung, Langnau i.E.
Stettler AG Biel Studen, Studen
STRABAG AG, Bern
STRABAG AG, Amriswil
STRABAG AG, Subingen
STRABAG AG, Schlieren
STRABAG AG, Obergösgen
Stucki AG Bauunternehmung, Näfels
STUTZ AG Bauunternehmung, Hefenhofen
Sustra Tiefbau + Strassen AG, Sursee
Sutter Bauunternehmung AG, Hellsau

T

Tibau AG, Regensdorf
Toggenburger AG, Winterthur
Toldo Strassen- und Tiefbau AG, Sevelen
Tozzo AG BL, Bubendorf

U

Ulrich Imboden AG, Visp

V

Vetter AG, Lommis

W

Walo Bertschinger AG, Lenzburg
Walo Bertschinger AG, Dietikon
Walo Bertschinger AG, Zizers
Walo Bertschinger AG, Goldach
Walo Bertschinger AG, Schaffhausen
Walo Bertschinger AG, Frenkendorf
Walo Bertschinger AG, Ebikon
Walo Bertschinger AG Bern, Gümligen
Walo Bertschinger SA, Eclépens
Walo Bertschinger SA Ticino, Taverne
Weibel AG, Bern
Witschi AG, Langenthal
Wüest AG, Nebikon

Z

Zani Strassenbau AG, Winterthur
Ziegler AG, Liestal
Zimmermann Strassen- und Tiefbau AG, Appenzell
Zuttion Construction SA, Neuchâtel

Membres associés

Acosim AG, Altendorf
Bau Power Group AG, Oberriet
Bekaert (Schweiz) AG, Baden
cemsuisse, Bern
Creabeton Matériaux AG, Lyss
Fanger Elementtechnik AG, Sachseln
FLEYG AG, Basel
Groupe Prodo, Domdidier
SACAC AG, Lenzburg
Sika Schweiz AG, Zürich
Sistra, Bern
SYTEC Bausysteme AG, Neuenegg
S&P Clever Reinforcement Company AG, Seewen
Tschümperlin AG, Baar
Verband Schweizerischer Pflasterermeister, Altendorf
Vereinigung Schweizerischer Gleisbauunternehmer VSG, Ebmatingen
Wartech SA, Le Mont-sur-Lausanne

Dates

Assemblée des membres

mer 30.04.25 | Lucerne

Rencontre Infra Suisse

mar 02.09.25 | Marin / Neuchâtel

SwissSkills 2025

mer 17.09. – dim 21.09.25 | Berne

Examen professionnel fédéral de contremaître de construction de routes (en langue allemande)

lun 29.09. – mar 30.09.25 | Pfäffikon SZ

Conférence spécialisée sur les travaux souterrains

mer 22.10.25 | Lungern

Conférence spécialisée sur les travaux spéciaux du génie civil

jeu 23.10 – ven 24.10.25 | Berne

Événement Infra - Routes et génie civil

mer 26.11.25 | Zürich Flughafen

Cérémonie de remise des brevets de contremaître de construction de routes

ven 28.11.25 | Baden

2026

Infra-Tagung

jeu 22.01.26 | Lucerne

Infra Suisse

Weinbergstrasse 49
8042 Zurich

058 360 77 77
info@infra-suisse.ch
infra-suisse.ch

2025

Rédaction

Adrian Dinkelmann, Eva Keller, Infra Suisse

Réalisation

Agentur Nordjungs, nordjungs.ch





Photos

Infra Suisse (S. 1-5, 7-15, 22-23)
FachwissenBau GmbH (S. 6)

Imprimerie

OK DIGITALDRUCK AG, Zürich



-  [Verband Infra Suisse](#)
-  [verband.infrasuisse](#)
-  [infrasuisse](#)
-  [InfraSuisse](#)